AVEC UNE PREMIÈRE VOLIÈRE PLEIN AIR SUR SON EXPLOITATION À POISEUL LA GRANGE (21)

Jean-Pascal Sommant, entrepreneur dans l'âme!

Jean-Pascal Sommant est un véritable entrepreneur! Après s'être installé sur la ferme familiale en polyculture élevage de vaches allaitantes, il vient de se lancer en aviculture avec la création d'une volière de 40 000 PP plein air. Et il ne compte pas en rester là car une autre volière de même capacité est déjà programmée pour répondre au développement de la société Cocorette.



Jean-Pascal Sommant, éleveur, sans aucune expérience en aviculture mais épaulé par les techniciens de la société Cocorette se lance dans la production de poules pondeuses.

C'est en 1989 que Jean Pascal Sommant rejoint ses parents, adhérents à la coopérative Dijon Céréales, sur la ferme familiale en polyculture élevage située à Poiseul la Grange en Côte d'Or (21). « Notre exploitation comprenait 280 ha de cultures (colza, blé et orge) et un atelier de vaches allaitantes naisseurs. C'est en 2013 qu'a germé le projet d'un bâtiment de poules pondeuses plein air concomitant à l'arrêt de l'atelier de vaches allaitantes », explique Jean-Pascal Sommant lors de la porte ouverte organisée en présence de tous les acteurs du projet. Et c'est sans aucune expérience en aviculture mais épaulé par Philippe Horvath de la société Sérupa tout au long de son projet et par les techniciens de la société

Cocorette que l'éleveur se lance dans cet-

te production. Il a choisi un bâtiment « volière Fienhage », distribuée par la société Serupa, prévu pour 40 000 poules pondeuses avec accès à un parcours de 16 ha. « J'ai choisi la volière Fienhage car pour moi c'est la Rolls Royce des volières. Elle est très bien conçue au niveau technique et évolutif avec la croissance du poussin », précise-t-il.

UN BÂTIMENT EN VENTILATION MIXTE

Le bâtiment de 148 m de long sur 16,5 m de large est en ventilation mixte ou double. « Le bâtiment est équipé d'une ventilation statique avec des entrées d'air, des volets et des lanterneaux sur le côté et une ventilation dynamique. Avec des températures peu élevées, la ventilation

statique est suffisante. Dès que les températures augmentent, l'automate qui gère la ventilation va passer le bâtiment en cycle dynamique avec la mise en route des turbines situées sur le pignon à l'arrière. Dès que la température et l'hygrométrie désirée sont atteintes dans le bâtiment, on retourne à une ventilation dynamique en ventilation tunnel », explique Philipe Horvath. L'intérêt du système est l'économie d'énergie. En effet le ratio 30 % dynamique et 70 % statique permet au bâtiment de ne pas engendrer de coût d'énergie 70 % de la durée d'élevage. « Il y a un surcoût à l'investissement (pratiquement 1 € de la poule) puisqu'il y a des équipements supplémentaires mais ils seront très rapidement amortis et ce d'autant plus que le coût de l'électricité est amené à augmenter », ajoute-t-il.

UN INVESTISSEMENT D'1,5 M€

La volière (138 m en tout) est composée de quatre modules comportant deux niveaux de vie dotés chacun d'une rangée de pondoirs. « En incluant une rangée supplémentaire de pondoirs, on favorise la ponte au nid. Toutefois, les caillebotis (en grillage galvanisé) sont inclinés vers le centre pour que les œufs qui seraient pondus hors nid aillent sur le tapis de ramassage. Le convoyeur d'œufs central limite la chute des œufs sur le sol réduisant ainsi la durée passée à ramasser les œufs manuellement », précise-t-il. Un des intérêts de cette volière, c'est la faible hauteur qui permet à l'éleveur de voir depuis le sol ce qu'il se passe sur chaque niveau aussi bien sur le caille-

JEAN-PASCAL SOMMANT, ENTREPRENEUR DANS L'ÂME!



botis que dans les pondoirs. Le coût de ce bâtiment est d'1,5 M€ financé par un prêt sur 15 ans du Crédit Agricole. L'éleveur a pu bénéficier d'une subvention de 48000 € du PCAE.

La création de ce bâtiment qui nécessite un travail de 4h/j a permis l'embauche d'une salariée sur l'exploitation. Jean Pascal Sommant a pour projet la construction d'une seconde volière de 40 000 PP à côté de la première pour répondre au fort développement de Cocorette.

Le bâtiment équipé de la volière « Fienhage », distribuée par la société Serupa de 148 m de long sur 16,5 m de large, est en ventilation mixte ou double.



OBJECTIF: 500 000 PP SUPPLÉMENTAIRES

Le projet de l'Earl Sommant, premier de cette envergure dans la région, s'inscrit dans le cadre du développement du centre de conditionnement de Cocorette de Maizières (Meurthe et Moselle) qui compte étendre sa production à 200 millions d'œufs (55 millions d'œufs actuellement). La société a un besoin de 500000 poules pondeuses supplémentaires. La commercialisation des œufs se fait soit sous marque Cocorette, soit sous marque distributeur.

Cocorette a été racheté par la coopérative Dijon céréales en 2015. Depuis janvier 2018, cette dernière s'est rapprochée de deux coopératives: Bourgogne du Sud et Terre Comtoise en créant l'Alliance-BFC qui est dirigée par Christophe Richardot.

Cette union a pour objectifs:

 de développer de la valeur ajoutée sur les exploitations à travers de nouvelles filières ou des projets de diversification, en Salle d'élevage composée de quatre modules comportant deux niveaux de vie dotés chacun d'une rangée de pondoirs.



- de contribuer encore plus activement au déploiement de l'innovation à l'échelon de la production, avec le projet d'une agro-écologie compétitive en fil rouge, qui s'appuiera sur le numérique (côté coopératives également) et les nouvelles technologies.

Parallèlement, Dijon Céréales poursuit sa collaboration avec Soréal et LDC pour contribuer au développement des ateliers volailles dans la région et répondre aux attentes de consommation en hausse sur le marché national. S. MERCHAT



POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONCUES POUR DURER
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION

SPACE 2018
Hall 4
Stand D81

Zone Industrielle
Rue des Trois Bans
CS 10507
67480 Leutenheim

Tél. O3 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr
siege@systeme-wolf.fr